

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Mission en Asie

Du 4 mars au 9 avril 1972, M. Jean Ott, délégué général du CICR pour l'Asie et l'Océanie, a fait un voyage qui l'a conduit en *Indonésie*, à *Singapour*, en *Malaisie*, au *Laos*, en *République du Vietnam*, en *République khmère*, à *Hong-Kong* et au *Japon*. Dans tous les pays visités, M. Ott a été reçu par les dirigeants de la Croix-Rouge, et, dans six d'entre eux, par les autorités gouvernementales.

A Djakarta, le délégué général du CICR a été reçu par M. Adam Malik, ministre des Affaires étrangères, entouré de membres de son gouvernement. La discussion a porté notamment sur la seconde session de la Conférence d'experts gouvernementaux à laquelle l'Indonésie d'ailleurs participe, sur l'installation éventuelle d'une délégation régionale du CICR à Djakarta, enfin, sur la poursuite des visites aux détenus incarcérés pour des motifs ou des délits politiques. Rappelons que le CICR a déjà eu l'occasion de se rendre sur l'île de Buru pour y visiter des camps.

Avec les autorités de Singapour, M. Ott a abordé la question de la ratification par cet Etat des Conventions de Genève de 1949, décision qui devrait intervenir dans un proche avenir.

Le délégué général du CICR s'est ensuite rendu en Malaisie. Au ministère des Affaires étrangères, les sujets de l'entretien furent la participation de ce pays à la Conférence d'experts ainsi que la possibilité pour le CICR de visiter régulièrement les détenus. Une autorisation générale de visite des lieux de détention dans toute la Malaisie (y compris Sabah et Sarawak) a été accordée et la mission du CICR fixée au début du mois d'avril.

M. Ott a également présenté au commandant en chef des forces armées royales malaises le « Manuel du Soldat » édité par le CICR en langue anglaise, en vue de procéder à sa traduction en langue malaise; le ministère de la Défense s'est déclaré prêt à collaborer avec le CICR à ce sujet.

A Vientiane, le délégué général du CICR a été reçu par S. M. le Prince Souvanna Phouma. Puis il a eu des entretiens dans les différents ministères avant de se rendre dans la région de Paksane pour y visiter des centres d'accueil et de réinstallation pour les réfugiés.

L'étape suivante a conduit M. Ott en République du Vietnam où les discussions, tant avec les autorités de Saïgon (ministère de la Défense) qu'avec les conseillers américains et la Croix-Rouge vietnamienne, ont eu trait à la situation des prisonniers de guerre et aux activités du CICR s'y rapportant. M. Ott a ensuite visité le camp de Pleiku.

En République khmère, le délégué général du CICR a été reçu par le Maréchal Lon Nol qui lui a confirmé que son gouvernement s'engageait à respecter les Conventions de Genève. Dans cet ordre d'idées, il accordera désormais le statut de prisonnier de guerre aux combattants capturés par les forces armées khmères, ainsi qu'aux Vietnamiens condamnés à mort et grâciés. M. Ott a en outre été reçu par le premier ministre et par les ministres de la Défense, de l'Intérieur, de la Justice et de la Santé publique, ainsi que par le directeur de la Santé municipale de Phnom-Penh. Il a ensuite pu visiter des détenus dans la prison de la capitale.

Après avoir quitté la République khmère, le délégué général s'est arrêté à Hong-Kong, pour y étudier la possibilité de fourniture de secours à destination du sud-est asiatique, puis il a gagné le Japon. Dans ce pays, M. Ott a rendu visite au vice-président exécutif de la Croix-Rouge japonaise, M. Shigeo Tanabe, ainsi qu'à M^{me} Sachiko Hashimoto, à qui la Commission permanente de la Croix-Rouge a décerné l'une des trois médailles Henry Dunant.

République khmère

Au cours du mois de mars, le délégué du CICR s'est rendu, tout d'abord, sur l'invitation du ministre d'Etat chargé de l'action sociale, dans la province de Oddar Méanchey. A Samrong, il s'est entretenu avec 67 personnes — dont un militaire — récemment libérées d'un camp de prisonniers de la partie adverse. Ces personnes sont actuellement relogées à Samrong et ont reçu divers secours de première nécessité. A l'hôpital de la ville, le délégué du CICR a vu un blessé de guerre;

enfin, il a visité un camp de réfugiés abritant une trentaine de familles. Quelques jours plus tard, il a accompagné un membre de la Croix-Rouge khmère dans la province de Koh Kong, près de la frontière thaïlandaise. Une distribution de secours (des nattes, des couvertures et du tissu) eut lieu et le délégué visita l'hôpital provincial de Koh Kong et l'infirmerie de Koh Kapik.

Quant au délégué-médecin du CICR en République khmère, il a examiné en février plus de 5 600 personnes lors de ses tournées de consultations dans les camps de réfugiés de Phnom-Penh.

République du Vietnam

Du 1^{er} au 3 mars 1972, les délégués et délégués-médecins du CICR ont visité, à Danang, le camp de prisonniers de guerre et le « 95th Evacuation Hospital » des forces armées américaines.

Proche-Orient

Visites de prisonniers de guerre

Plusieurs visites de prisonniers de guerre ont été faites par les délégués du CICR en Israël et par leurs collègues dans les pays arabes. Comme d'habitude, des entretiens sans témoin ont eu lieu avec les prisonniers. Les rapports du CICR sont transmis aux puissances détenrices et d'origine des prisonniers.

En Israël, les 105 prisonniers de guerre arabes (62 Egyptiens, 42 Syriens et un Jordanien) ont été visités, le 26 mars et le 10 avril 1972, à la prison du camp militaire de Sarafand.

En République arabe d'Egypte, les délégués du CICR ont visité les 10 prisonniers de guerre israéliens internés à la prison militaire d'Abassieh en date des 18 et 29 mars 1972. Lors de la dernière visite, un office religieux a été célébré pour les prisonniers à l'occasion de la Pâque juive et une petite fête organisée à leur intention.

En Syrie, les trois prisonniers de guerre israéliens ont été visités par le délégué du CICR, le 23 mars 1972.

En Jordanie, enfin, les quatre ressortissants israéliens auxquels les autorités d'Amman ont accordé le statut de prisonnier de guerre ont reçu la visite du CICR, le 23 mars également.

Israël et territoires occupés

Les délégués du CICR en Israël et territoires occupés ont procédé, du 25 janvier au 29 février 1972, à la XX^e série de visites de prisons. Ils se sont rendus dans 13 lieux de détention où ils ont vu plus de 3 000 détenus civils arabes. Comme de coutume, ils se sont enquis des conditions de détention et ont eu des entretiens sans témoin avec les détenus, à l'exception de ceux dont l'interrogatoire n'est pas encore terminé. Les rapports du CICR sont transmis aux autorités détentrices.

Jordanie

Le 29 février 1972, le délégué du CICR en Jordanie a visité, à la prison Mahatta d'Amman, 14 personnes expulsées des territoires occupés par Israël.

Malawi

Le 11 avril 1972, à Blantyre, une opération de rapatriement s'est déroulée sous les auspices du CICR: trois ressortissants portugais de Tete (Mozambique), dont l'avion avait fait un atterrissage de fortune en Zambie, ont été libérés par les autorités de Lusaka et ont pu regagner Tete. En même temps, deux Zambiens, détenus pour être entrés illégalement au Mozambique l'an dernier, ont été ramenés dans leur pays.

El Salvador

Poursuivant sa mission en Amérique centrale, le délégué régional du CICR s'est rendu au Salvador à fin mars. S'étant trouvé sur place lors de la tentative de coup d'Etat, le délégué du CICR a prolongé sa mission et sollicité l'autorisation de visiter les personnes arrêtées, ce qui lui fut accordé par les autorités gouvernementales. Il s'est alors rendu à deux reprises au siège de la Police nationale, où il a pu voir plus de cinquante détenus.

Le délégué du CICR a profité de son séjour dans la capitale salvadorienne pour avoir des conversations avec le vice-ministre des Affaires étrangères, au sujet de la prochaine Conférence d'experts gouvernementaux, avec le vice-ministre de la Défense et le directeur de l'Académie militaire, à propos de la diffusion des Conventions de Genève, enfin, avec le vice-recteur de l'université, en vue de l'introduction d'un cours de droit international humanitaire dans les programmes de la faculté de droit. Il s'est rendu ensuite au Guatemala.

Venezuela

Le délégué régional du CICR pour l'Amérique du Sud a poursuivi, en mars, ses visites de lieux de détention au Venezuela. Il s'est rendu dans trois prisons où il a pu voir une cinquantaine de personnes incarcérées pour des motifs ou des délits politiques.

A GENÈVE

Mutations au sein du Département des opérations

En date du 27 décembre 1971, M. Raymond Courvoisier a demandé au Comité international de la Croix-Rouge d'être relevé de ses responsabilités de directeur du Département des opérations et de reprendre sa fonction d'assistant spécial du Président, fonction pour laquelle il avait été engagé au CICR.

Le CICR a accepté cette requête dans sa séance du 13 janvier 1972, tout en priant M. Courvoisier de continuer à assumer ses responsabilités pendant quelques mois encore.

A partir du 1^{er} mai 1972, la direction du Département des opérations sera assumée ad interim par M. Jean-Pierre Maunoir, sous-directeur.

Le Comité international tient à exprimer sa vive reconnaissance à M. Courvoisier pour avoir accepté de diriger le Département des opérations pendant près de trois ans, dans des conditions parfois très difficiles, avec un dévouement inlassable et sans jamais mesurer l'énergie qu'il y a consacrée; il est heureux de pouvoir continuer à compter sur la précieuse collaboration de M. Courvoisier dans les fonctions d'assistant spécial du Président.

Un nouveau film du CICR

Sous le titre *Les premiers pas*, la Division Presse et Information du Comité international vient de produire un film en couleurs (16 mm., son